

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Laicite-en-entreprise>



Laïcité en entreprise

- NOS TRAVAUX -



Date de mise en ligne : samedi 18 mars 2017

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Vers la reconnaissance de la neutralité en entreprise ?

Un communiqué du G.O.D.F. au sujet de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne du 14 mars 2017.

Il conclut : "... En aucun cas la liberté de religion ne saurait l'emporter sur celle d'avoir et de manifester toute autre conviction."

